

Numéro 12

**SPÉCIAL  
AFGHANS**

# LES CARNETS NOIRS



## Afghans en Belgique

### Histoire d'une lutte

Novembre 2013

## LE COMITÉ DE SOUTIEN

Le Comité de soutien au Collectif des Afghans est un mouvement citoyen qui réunit toutes les catégories de la société civile dans un même élan de solidarité envers une population qui, fuyant les violences et menaces quotidiennes qui frappent leur pays depuis des décennies, se voit refuser une existence légale en Belgique au mépris des conventions et traités internationaux et des droits humains les plus élémentaires.

Le comité a pour objectif de soutenir l'action des Afghans et leur revendications en leur apportant une aide logistique, sanitaire, en organisant des activités pour les enfants et en amplifiant sa voix au travers de son site internet, de son réseau de contacts associatifs, institutionnels ou citoyens, et en participant à ses actions.

Par ailleurs, le Comité informe le grand public et la presse de l'évolution de la situation, et organise ses propres actions et revendications en faveur d'une politique migratoire juste et humaine, tant pour les Afghans que pour tous les migrants victimes de persécutions sur leur sol. Aucun homme n'est illégal !

### PLUS D'INFORMATIONS

INTERNET : <https://450afghans.owlswatch.net>

EMAIL : [immigration-news@owlswatch.net](mailto:immigration-news@owlswatch.net)

GRUPE POLITIQUE - Oscar : [werken2004@yahoo.fr](mailto:werken2004@yahoo.fr)

GRUPE COMMUNICATION - Sofie : [sofie.meelberghe@gmail.com](mailto:sofie.meelberghe@gmail.com)

GRUPE SANTÉ - Grégory : [gregory.meurant@gmail.com](mailto:gregory.meurant@gmail.com)

GRUPE ENFANTS - Camille : [camhatte@gmail.com](mailto:camhatte@gmail.com)

GRUPE LOGISTIQUE - Pascale : [papalebingbang21@hotmail.com](mailto:papalebingbang21@hotmail.com)

#### AUTRES LIENS INTÉRESSANTS :

PROTECTION 4 AFGHANS IN BELGIUM (page Facebook du Collectif des Afghans) :

[www.facebook.com/AfghansDuBeguinage](https://www.facebook.com/AfghansDuBeguinage)

GRUPE D'AIDE PRATIQUE AUX RÉFUGIÉS AFGHANS À BRUXELLES:

[www.facebook.com/groups/helpafghans](https://www.facebook.com/groups/helpafghans)

STOP DEPORTATIONS TO AFGHANISTAN (blog sur la condition des réfugiés afghans dans le monde)

<http://kabulblogs.wordpress.com>

# SOMMAIRE

Le comité de soutien - Infos et contact ●.....>	2
10 ans d'un combat permanent ●.....>	4
Aref, l'Afghan, est mort ●.....>	7
A quand une solution humaine ? ●.....>	10
Demande des Afghans au 1er ministre ●.....>	12
Manif' du 25 septembre ●.....>	14
Expulsion du 26 septembre ●.....>	15
Moratoire ●.....>	16
Interviews ●.....>	18
La loi, c'est la loi ●.....>	24
Les réfugiés afghans en europe ●.....>	26
Répression du 22 octobre ●.....>	28

## 10 ANS D'UN COMBAT PERMANENT !

« *Combat pour les Afghans ; combat pour la démocratie face à la montée du fascisme* »

**Jean-François Tamellini**  
Secrétaire fédéral  
FGTB/ABVV

**Nous avons décidé de consacrer ce numéro spécial des Carnets noirs à la lutte courageuse des réfugiés Afghans en Belgique, qui depuis dix ans mènent un combat exemplaire.**

Ce combat commence en 2003, quand le libéral flamand Patrick Dewael, ministre de l'intérieur de l'époque, envoie un ordre d'expulsion à un millier de demandeurs d'asile afghans déboutés. En réaction, les réfugiés afghans occupent l'Eglise Sainte-Croix de la place Flagey, à Ixelles.

Sans espoir, les réfugiés font appel au médiateur fédéral, expliquant que le retour en Afghanistan est rendu impossible par les nombreux dangers qui les attendraient dans ce pays en guerre: les menaces de mort des Talibans, les bombardements des drones, les exactions des seigneurs de guerre, le traitement réservé aux femmes et aux jeunes filles... Après quelques semaines d'occupation, Patrick Dewael reconnaît la dangerosité d'un retour au pays et délivre aux réfugiés afghans un titre de séjour qui sera revu en fonction de l'évolution du conflit armé dans le pays.

Cette solution provisoire ne règle toutefois pas le problème, et très rapidement les Afghans se retrouvent dans l'impasse. Entre 2004 et 2005 les actions reprennent, des occupations donnent de la visibilité à

leurs justes revendications, mais le gouvernement évite encore une fois de proposer une solution de fond.

En 2006, suite à la proposition de loi de l'Udep (Union de défense des sans papiers) pour des critères clairs de régularisation, soutenue par Ecolo, le PS et le CDH, les migrants de Belgique vont lancer la plus grande coordination jamais vue jusqu'à nos jours. Plus de 42 églises, mosquées et facultés universitaires seront occupées pour demander un changement de la loi et une politique claire à leur égard.

Le 15 février 2006 plus de 5.000 personnes manifestent à Anvers, ville symbole des nationalistes et de l'extrême droite flamande. Le 25 février la première manifestation nationale du mouvement rassemble environ 10.000 personnes à Bruxelles. Le 20 mai la ville de Gand accueille la deuxième manifestation nationale avec de nouveau des milliers de marcheurs et enfin le 17 juin, à Bruxelles, la troisième manifestation nationale dépasse les 15.000 manifestants. Pourtant, la réponse du gouvernement reste l'indifférence et le mépris !

En 2008 le nouveau gouvernement fédéral annonce un accord pour régulariser certaines catégories de migrants. Un nouveau portefeuille est créé, celui du ministère de la migration. Il est confié à Annemie Turtelboom, qui ne mettra jamais en place l'accord du gouvernement pour réguli-

ser les migrants. Les réfugiés afghans ne baissent pas les bras pour autant et les actions reprennent: occupation de l'église Saint-Josse, grèves de la faim au stade d'Evere, sit-in d'occupation au siège du Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides, manifestations devant les sièges des partis politiques...

Entre 2008 et 2009, suite aux multiples démissions du premier ministre Yves Leterme, les gouvernements tombent les uns après les autres. En 2009 le ministère de la politique d'asile et de migration est confié à Melchior Wathelet (CDH), qui, à travers une opération de parade « One Shot », mettra en place une campagne de régularisation. Sans une loi claire et des critères transparents, cette campagne sera attaquée par l'extrême droite flamande du Vlaams Belang et sera annulée par le Conseil d'état, sans apporter un changement de fond à la politique d'asile et d'immigration belge.

Entre 2010 et 2013, les réfugiés afghans ne restent pas tranquilles en attendant qu'on vienne les chercher pour les expulser. Dans l'anonymat et le silence médiatique général ils mènent régulièrement des actions qui aboutissent, en septembre 2013, à l'occupation des anciens bureaux de la Ligue des familles à la rue du Trône à Ixelles.



Pierre Kroll - «Mise au Point»  
La Une RTBF, 6 octobre 2013

Leurs revendications sont:

- **Un moratoire sur les expulsions vers l'Afghanistan**
- **Un titre de séjour tant que leur pays est en guerre**
- **Un débat de fond sur la politique belge en Afghanistan**

Cette fois-ci, les Afghans ne lancent pas de grèves de la faim, mais un mouvement politique qui rassemble aujourd'hui un énorme soutien.

Les "450 Afghans" de cette occupation commencent à manifester presque tous les jours devant les sièges des différents partis politiques, des cabinets ministériels et des institutions comme le Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides et l'Office des Etrangers.

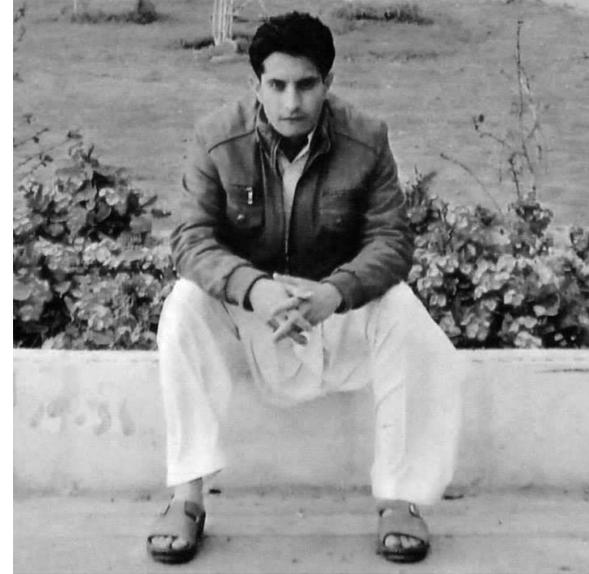
Aujourd'hui, après cinq expulsions très violentes (et une sixième annoncée); après que la police ait utilisé des chiens, des lacrymogènes et des jets d'eau contre femmes et enfants; après des blessés graves, des arrestations massives (plus de 170 personnes devant le cabinet du Premier Ministre Elio Di Rupo le 22 octobre); après les expulsions de quelques-uns de ces détenus, le groupe des 450 ne cède pas. Poussés par leur détermination, les réfugiés afghans non seulement défendent haut et fort leurs justes revendications, mais ils réveillent l'espoir chez celles et ceux qui croyaient mort le combat des migrants!

**Oscar Flores**

CRER

8 novembre 2013

## AREF, L'AFGHAN, EST MORT.



### **AREF, L'AFGHAN, EST MORT. POURTANT, IL N'AVAIT RIEN À CRAINDRE**

Les Talibans ont-ils abattu Aref ? Dans quelles circonstances ? On n'en sait rien et cela n'a finalement guère d'importance. Ce qui est certain, c'est qu'il a été tué par balles en plein jour comme des milliers d'Afghans l'ont déjà été depuis le début du conflit. Un mort de plus. Une mort que notre pays aurait pu éviter et cela aussi est une certitude.

Aref, 20 ans, est arrivé en Belgique en 2009. Pendant quatre ans, il a tenté d'obtenir l'asile mais la réponse du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) n'a jamais varié : sa région, celle de Nangarhar, n'était pas considérée comme dangereuse. Il ne devait pas avoir peur des Talibans qui se contentaient de massacrer seulement dans les provinces voisines et donc il n'avait rien à faire dans notre pays. Aref a été persévérant. Il a même réussi un moment à trouver un petit boulot.

Il a dû survivre à la crise de l'accueil des demandeurs d'asile qui, depuis 2008, contraignait la majorité d'entre eux à squatter des bâtiments ou à dormir dans la rue. Aref a bien connu tous les coins et recoins de la gare

### **Aref Hassanzada, tué à son retour en Afghanistan**

Le «retour volontaire» est une manière de déguiser des retours forcés : ces retours se passent en général après des mois de demandes successives qui se soldent par le refus d'accorder l'asile, pendant lesquels les réfugiés errent de hall de gares en abris de fortune, arrêtés régulièrement par la police, mis sous pression pour les inciter à retourner, épuisés de devoir survivre dans ces conditions...

Aref Hassanzada avait obtenu, en juillet 2011, un statut de 6 mois, renouvelable, mais en décembre 2011 Maggie a repris la fonction de Secrétaire d'Etat à l'Asile, et ses titres de séjours n'ont pas été renouvelés. Aref, qui travaillait dans une société d'Etterbeek, n'a pu obtenir de nouveau son contrat de travail et a passé un an à galérer. Voilà ce qu'on appelle des «retours volontaires» ...

*Le Collectif des Afghans*

du Nord, cette gare située à quelques centaines de mètres de Fedasil, l'agence chargée, par la loi, de trouver un lieu d'accueil pour les demandeurs d'asile comme lui. Il a connu l'attente interminable d'une décision positive dans son dossier. Alors quand en 2012, le CGRA lui a signifié un refus définitif, Aref a fini par jeter l'éponge.

Début 2013, il est rentré en Afghanistan dans le cadre d'un retour « volontaire. » Un adjectif qui mérite une triple ration de guillemets car comment peut-on parler d'une démarche volontaire quand on subit une telle pression sociale, quand la précarité et les refus successifs finissent par saper toute énergie physique et psychologique.

Ses amis afghans présents à Bruxelles disent que le gouvernement belge l'a tué. C'est excessif. Ce n'est pas la Secrétaire d'Etat chargée de l'Asile Maggie De Block qui décide d'accorder ou non l'asile aux Afghans. C'est la responsabilité exclusive du CGRA qui est une instance indépendante, si on excepte le fait que son « patron » est nommé par le gouvernement. Le CGRA est donc seul maître à bord pour accorder le statut de réfugié ou la protection subsidiaire, ce statut de réfugié au rabais qui donne un titre de séjour provisoire à ceux qui fuient les zones de conflit généralisé et qui éprouvent de « sérieuses craintes » en cas de retour dans leur pays.

A condition évidemment de les croire. Cela fait des années que le Ciré (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers), dont Amnesty fait partie, demande que l'on accorde cette protection subsidiaire à tous les Afghans. En vain jusqu'ici. Interrogé sur la mort d'Aref, le Commissaire général actuel, Dirk Van den Bulck, ne voit toujours pas pourquoi il faudrait le faire. « La mort d'Aref, » dit-il, « n'est pas nécessairement un signe que la politique doit être révisée. La Belgique est très

*prudente dans l'évaluation des demandes d'asile.* » Il n'estime pas opportun non plus de refuser systématiquement le renvoi de demandeurs d'asile vers des pays en guerre. Et de préciser que la situation de la Syrie est différente de l'Afghanistan. Pour les Syriens, « 95% des demandes d'asile sont accordées. » **Scoop** : il y a donc encore des endroits en Syrie où l'on peut encore vivre tranquillement.

Qu'on ne vienne pas dire non plus qu'accorder la protection temporaire aux Afghans serait une charge insupportable pour les finances publiques.

En septembre 2013, il y a eu 1485 demandes d'asile dont 6,6% concernaient des Afghans. Si on calcule bien, cela fait environ 9 Afghans le mois dernier... Le gouvernement ne contrôle pas le CGRA, ce qui est très bien mais personne ne contrôle le CGRA même quand il divague dans ses analyses géopolitiques. Le seul contrôle de ses décisions sur des dossiers individuels se fait par des recours devant le Conseil du Contentieux des étrangers, ce qui est insuffisant. Le Parlement ne contrôle pas non plus le CGRA.

Ecolo avait introduit une proposition de loi pour que cela change mais elle a été rejetée. Les autres partis ont cependant accepté l'idée que les députés puissent procéder à une audition du CGRA et des associations d'aide aux demandeurs d'asile.

C'est ce qui est prévu mardi prochain en Commission de l'Intérieur. L'Afghanistan et les risques encourus lors d'un retour, contraint ou non, seront à l'ordre du jour. On signale en passant que les réunions des Commissions sont publiques.

**Martine Vandemeulebroucke**

*Pour Amnesty International, 16 octobre 2013*

# EXPULSION DU 26 SEPTEMBRE

Photographies : Isabelle Marchal



# MANIFESTATION DU 25 SEPTEMBRE

"L'utilisation de gaz contre les populations civiles doit être sévèrement punie." OBAMA



Solidaire  
2 octobre 2013

# À QUAND UNE SOLUTION HUMAINE POUR LES FAMILLES AFGHANES ?

## CHRONOLOGIE DE LEUR COMBAT

La Belgique intervient en Afghanistan depuis plus de dix ans. Le pays est le théâtre d'un des plus longs conflits armés du monde. Des millions de réfugiés vivent au Pakistan et en Iran. Quelques milliers arrivent chaque année aux portes de l'Europe.

En Belgique, entre 50 et 60% d'entre eux reçoivent une protection.

Que deviennent les autres ? La Belgique n'a pas d'accord de réadmission avec l'Afghanistan et n'expulsait pas jusqu'en 2010. A partir de 2011, les expulsions ont commencé puis se sont accélérées<sup>1</sup>.

Ceux qui sont expulsés semblent choisis au hasard, alors même qu'ils sont parfaitement intégrés. Souvenez-vous de Parwais Sangani.

**LE PROBLÈME DES AFGHANS N'EST PAS NOUVEAU. MAGGIE DE BLOCK FAIT LA SOURDE DEPUIS DES MOIS.**

Les autorités d'asile ne tiennent pas compte du risque pour les enfants en Afghanistan. Cette situation avait été

dénoncée dans la presse par le jeune Amir Jafari.

Le danger de renvoyer des enfants vers l'Afghanistan a aussi été dénoncé par le pédopsychiatre Peter Adriaenssens.

Les autorités ne tiennent pas compte du risque pour les minorités religieuses en Afghanistan et la Belgique a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme pour cette raison.

Les associations de défense des réfugiés dénoncent des lacunes dans l'examen de protection des Afghans.

Le Vluchtelingenwerk Vlanderen demande un moratoire sur les expulsions vers l'Afghanistan.

**QU'EST-CE QUE LES AFGHANS REVENDIQUENT ?**

**UN PEU D'HUMANITÉ.**

Lorsque Maggie De Block a commencé à vider les centres pour demandeurs d'asile (dont le SAMU social situé rue du Trône 127), les familles afghanes se sont retrouvées à la rue.

Les Afghans ont alors décidé d'occuper le bâtiment vidé.

Ils ont manifesté paisiblement tous les jours : devant le Commissariat général aux Réfugiés, devant le cabinet de Maggie De Block, devant le cabinet de Joëlle Milquet (où ils ont été reçus), devant le cabinet de Peter Decrem.

Ils se sont rendus à la commémoration de la mort de Semira Adamu, dans le plus grand calme.

Ils ont demandé à rencontrer Maggie De Block. Ils ont filmé la remise de la demande pour éviter de nouveaux mensonges de la part de la secrétaire d'Etat, qui prétend qu'ils n'ont jamais pris contact avec elle.

Ils ont renoncé à la manifestation annoncée vendredi passé devant le cabinet d'Elio Di Rupo, parce que le cabinet leur avait annoncé qu'ils seraient reçus cette semaine. Ils ont attendu jusqu'à mercredi et sont allés manifester chez le Premier Ministre.

La manifestation a dégénéré. Les Afghans dénoncent des provocations policières, les policiers prétendent le contraire. Quoiqu'il en soit, des gaz lacrymogènes et des matraques ont été utilisés contre des enfants. Rien ne peut justifier cela.

La demande des Afghans est simple : ils estiment ne pas devoir être considérés comme «un problème migratoire», mais comme des civils venus d'une zone en conflit armé. Ils demandent une protection au gouvernement.

Ce que les Afghans revendiquent est légitime, la position du gouvernement belge ne l'est pas.

**Selma Benkhelifa, avocate**

Le 26 septembre 2013

Texte publié sur le site du Progress Lawyers Network



1. 12 expulsions en 2011; 18 en 2012 et 21 durant les premiers mois 2013

# DEMANDE DES RÉFUGIÉS AFGHANS AU PREMIER MINISTRE ELIO DI RUPO

A Bruxelles  
le 27 septembre 2013

Monsieur le Premier Ministre,

Le jeudi 26 septembre, devant votre bureau rue de la Loi, nous avons été violemment réprimés par les forces de police à deux reprises.

Suite à votre refus de recevoir une délégation, la manifestation pacifique a dégénéré et 42 de nos compagnons ont été arrêtés et se trouvent aujourd'hui enfermés dans les centres de Bruges, Merksplas, Vottem et 127bis de Steenokkerzeel.

Nous comptons plus de 50 blessés avec des morsures de chiens, des coupures, des contusions suite à des coups de matraques et nos enfants traumatisés...

Alors que nous ne vous demandions qu'une audition...on aimerait comprendre pourquoi une telle violence contre des femmes et des enfants devant votre cabinet, Monsieur le Premier Ministre ?

Suite aux échanges téléphoniques de ce mercredi 25 septembre en vue d'une rencontre avec un responsable de votre cabinet, vous avez assuré les membres des associations que vous nous recevriez si Madame la secrétaire d'Etat Maggie De Block refusait de le faire.

350 d'entre nous se sont rendus devant le cabinet de Madame Maggie De Block le lendemain, le jeudi 26 septembre, et elle a maintenu son refus de recevoir une délégation.

Nous vous demandons à nouveau de recevoir une délégation, nos demandes sont légitimes et nous voulons être entendus. Nous viendrons donc à votre rencontre ce vendredi 4 octobre à 12h30.

Nous serons accompagnés par les citoyens, organisations sociales, avocats et ONG qui veulent comprendre pourquoi un tel déficit démocratique à notre demande de dialogue.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de toute notre considération.

Le Collectif des Afghans

## LISTE DES SIGNATAIRES

CRER - Coordination de soutien aux réfugiés - Belgique  
FGTB - Secrétaire Fédéral - Jean François Tamellini  
CNE - CSC - Centrale Nationale des Employés- Felipe Van keirsbilck  
ECOLO - Zoé Genot  
PTB - Jonathan Lefèvre  
MOC - Secrétaire nationale - Véronique Oruba  
CNCD-11.11.11 - Cécile Vanderstappen  
Centre d'Action Laïque - Liège  
Ligue des Droits de l'Homme - Alexis Deswaef  
JOC Bruxelles - Thomas Englert  
INTAL globalize Solidarity - André Grespin - Belgique  
Bruxelles Laïque  
CRACPE - France Arets - Liège  
Territoires de la mémoire asbl - Liège  
UPJB - Daniel Liebmann  
MRAX - Vincent Cornil  
Egalite - Nadia Boumazoughe  
Dynamo International - Edwin de Boevé  
Marche des Migrants de la région du centre - Céline Caudron  
ATTAC Bruxelles (1) - Jean Flinker  
COMAC - mouvement des jeunes du PTB - Pauline Boninsegna  
Paroisse du béguinage - Daniel Alliet  
PSL-LSP - Anja Deschoemacker  
Point d'appui asbl - Liège  
Les Amis du Monde Diplomatique - Belgique  
LCR-JAC - Charlotte Forges  
Vrede VZW - Ludo De Brabander, woordvoerder  
Vrede VZW  
VLOS de Jozef a Sint Niklaas  
SCI - Service civil International - Belgique  
QUINOA asbl - Belgique  
XLJ Maison de jeunes d'Ixelles - Elba da Silva - Emilie Bergilez  
Bleri Leshi - politiek filosoof en activist  
Jan Blommaert - Hoogleraar UGent  
Vincent Decroly - Ancien député indépendant et juriste  
Sfia Buarfa - Députée PS  
Eva M. Jiménez Lamas - Responsable syndicale interprofessionnelle CSC-Bruxelles et Responsable de l'Action des Travailleurs/ses Migrants/es avec ou Sans Papiers de la CSC Bruxelles-Hal-Vilvorde  
Frédéric Dussenne - Acteur metteur en scène pédagogue

Benjamin Pestieau - Président PTB Bruxelles  
Zakia Khattabi - Présidente de groupe Ecolo, Sénat  
Christine Mahy - secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté  
Julie Jaroszewski - chanteuse et comédienne  
Thierry Abel - ex-animateur de Cinélibre puis Arenberg-Galleries.  
Quentin Marteau - comédien  
Francesco Cerasani - Secrétaire Partito Democratico Bruxelles  
Thomas Swerts - Sociologue, University of Chicago  
Ronny Ramirez - Cinéaste  
Hugues Le Paige - journaliste - RTBF  
Jean-Marc Turine - Ecrivain et cinéaste  
Bénédicte Liénard - Cinéaste  
Mélanie Bertrand - Conseillère communale Ecolo - Jodoigne  
Olivier Bonfond - Economiste - CADTM  
Jean-Pierre Collignon - Ancien Chroniqueur à la RTBF  
Céline Delforge - Conseillère communale Ecolo et députée - Bruxelles  
Paul Hermant - Chroniqueur à la RTBF  
Zoubida Jellab - Conseillère communale Ecolo - Bruxelles  
Jérôme Jolibois - Conseiller Ecolo du CPAS de Bruxelles  
Catherine Lemaître - Conseillère communale Ecolo - Bruxelles  
Anne Morelli - Professeure de Sciences Politiques - ULB  
Christian Panier - Ancien président du Tribunal de première instance de Namur  
Geoffrey Roucourt - Conseiller communal Ecolo - Ixelles  
Philippe Sireuil - Metteur en scène - Co-fondateur du Théâtre Varia  
Ivan Tirtiaux - Musicien  
Véronique Vercheval - Photographe  
Irène Kaufer - collaboratrice des revues Politique et Axelle  
Tom Goldschmidt - ex-journaliste à la RTBF, musicien, auteur-compositeur et citoyen  
Christine Kulakowski - CBAI (Centre Bruxellois d'Action Interculturelle)

*L'idée d'un moratoire sur les expulsions vers l'Afghanistan n'est pas neuve. Les chercheurs Liza Schuster et Nassim Majidib, dans un article intitulé "What happens post-deportation? The experience of deported Afghans" (publié en mai 2013), proposaient de suspendre les expulsions au moins jusqu'en 2015, pour permettre au gouvernement qui sera élu l'année prochaine de se stabiliser.*

*En Australie l'idée d'un moratoire a été lancée dès 2011 par plusieurs experts et, plus récemment, par le Conseil australien des réfugiés.*

*Le Canada a adopté un moratoire, mais sans accorder de titre de séjour aux personnes concernées.*

## **Trois questions à Els Keytsman, directrice de Vluchtelingenwerk Vlaanderen ...**

### **I/ QUAND ET POURQUOI AVEZ-VOUS DÉCIDÉ DE PROPOSER OFFICIELLEMENT L'IDÉE D'UN MORATOIRE SUR LES RAPATRIEMENTS VERS L'AFGHANISTAN?**

Vluchtelingenwerk a décidé de proposer l'idée d'un moratoire à la fin de septembre. Il y a plusieurs facteurs qui nous ont amenés à cette décision.

Tout d'abord il est clair que la situation en Afghanistan est loin d'être stable.

Dans ses dernières directives sur l'examen des demandes d'asile de ressortissants afghans, publiées en août 2013, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNCHR) écrit que 2013 sera pour ce pays la deuxième année la plus violente depuis 2001 (la plus violente étant 2011).

Par ailleurs il ne faut pas oublier qu'en 2014 les troupes internationales – y compris celles de la Belgique – vont se retirer de l'Afghanistan. L'UNCHR et plusieurs autres organisations qui y travaillent craignent une détérioration ultérieure de la situation sécuritaire dans le pays. Nous sommes d'avis que la Belgique ne peut pas renvoyer des personnes vers

ce pays maintenant, sachant ce qui est attendu dans le futur proche.

Il faut également souligner que la Belgique pour l'instant renvoie seulement des hommes isolés. La Belgique semble donc reconnaître qu'on ne peut pas renvoyer des familles avec des enfants vers ce pays. Mais ces familles, dont les demandes d'asile sont rejetées, n'obtiennent pas un titre de séjour et doivent survivre dans l'illégalité. Selon les autorités elles peuvent rentrer 'volontairement' en Afghanistan, ce qui est tout à fait hypocrite.

Enfin on se demande s'il est opportun de renvoyer vers un pays en conflit des jeunes hommes, qui souvent sont arrivés en Belgique étant mineurs, qui parfois ont quitté l'Afghanistan très jeunes et n'ont plus aucune attache dans ce pays, et qui se sont parfois très bien intégrés ici en Belgique.

Pour toutes ces raisons nous considérons qu'un moratoire est nécessaire maintenant, et que les Afghans qui n'ont pas obtenu un statut de protection doivent obtenir un titre de séjour pendant la durée du moratoire.

### **II/ LA PROCÉDURE D'ASILE ACTUELLE NE SUFFIT DONC PAS POUR PROTÉGER LES AFGHANS?**

Normalement la procédure d'asile devrait effectivement être suffisante pour reconnaître une protection à ceux qui en ont besoin. Mais il y a des points faibles dans la procédure d'asile actuelle.

Tous ceux qui ont besoin de protection, et qui sont persécutés dans leur pays ou qui fuient la guerre, devraient normalement obtenir le statut de réfugié ou la protection subsidiaire en Belgique. De même tous ceux qui risquent d'être exposés à un traitement inhumain et dégradant dans leur pays devrait obtenir la protection de la Belgique. Les instances d'asile sont chargées d'examiner le besoins de protection des demandeurs.

Le problème naît quand les instance d'asile estiment ne pas pouvoir évaluer ce besoin de protection parce qu'elles ne peuvent pas établir quel est le pays d'origine du demandeur d'asile ou dans quel pays la personne a séjourné récemment, avant de venir en Belgique.

Dans ces cas-là les instances ne disent pas: «Il n'y a pas de risques si la personne est rapatriée», elles disent: «On ne peut pas établir s'il y a des risques parce que la nationalité du demandeur d'asile ou sa version sur les pays où il a vécu avant de venir en Belgique ne sont pas crédibles».

C'est le cas pour beaucoup d'Afghans, qui se voient donc déboutés de la procédure sans que les instances aient vraiment examiné leur besoin de protection.

Or l'Office des Etrangers, qui est responsable pour les retours forcés, estime que ces gens peuvent bien être renvoyés vers leur pays.

C'est ce qu'on appelle un 'protection gap' ('vide en matière de protection').

### **III/ QUELLE A ÉTÉ JUSQU'À MAINTENANT LA RÉACTION DES AUTORITÉS BELGES PAR RAPPORT À VOTRE PROPOSITION?**

Jusqu'à maintenant les autorités belges ont maintenu qu'elles appliquent la loi et qu'elles examinent à fond les risques encourus par tous les demandeurs d'asile en cas de retour. Mais nous voyons assez souvent que ce n'est pas le cas. Nous allons donc continuer à porter notre message auprès des instances et des parlementaires.

Par rapport à la situation des Afghans, on demande que la Belgique adopte une position claire, soutenue par l'avis d'experts indépendants, concernant la situation sécuritaire en Afghanistan ainsi que les possibilités concrètes et réelles de retour.

Dans cette évaluation une attention spécifique doit être portée aux conséquences du retrait des troupes en 2014. Tant que la Belgique n'aura pas défini une position claire et argumentée sur la situation sur place nous demandons donc de mettre en place un moratoire sur toutes les expulsions vers l'Afghanistan et d'accorder un titre de séjour aux personnes et familles afghanes qui n'auront pas obtenu une protection.

*Els Keytsman, directrice de Vluchtelingenwerk Vlaanderen*

# INTERVIEW

Par Jean-Louis Escoyez

Le 17 octobre 2013

## JAVAD REZAI, 43 ANS

Mon nom est Javad, j'ai 34 ans, je suis en Belgique avec ma famille : mon épouse et mes trois petites filles de 14, 10, et 7 ans. En Afghanistan, je travaillais comme technicien dans le bâtiment. Nous habitions dans la ville d'Hérat près de la frontière avec l'Iran. J'ai eu un problème religieux au travail dû aux antagonismes entre Sunnites et Chiïtes et j'ai dû fuir très rapidement vers un pays plus accueillant pour mettre ma famille en sécurité.

### UN LONG ET DIFFICILE TRAJET POUR FUIR L'AFGHANISTAN ET REJOINDRE L'EUROPE

J'ai quitté l'Afghanistan en mars 2010. Nous avons dû acheter notre trajet à une organisation mafieuse. Nous sommes passés en Iran en voiture puis nous avons pris un camion vers la frontière Turque. Nous avons dû ensuite poursuivre à pied. Notre pénible marche à travers des montagnes enneigées a duré 10 heures.

En Grèce, nous avons été pris par la police qui nous a renvoyés sur Athènes puis à l'aéroport. L'avion nous a menés jusqu'à Bruxelles. Le commissariat aux réfugiés nous a placés dans un centre d'accueil à Kapellen (Anvers). Nous y sommes restés 15 jours.

Ensuite nous avons abouti à Ledegem (Flandre occidentale). Les enfants y ont été scolarisés et j'ai pu suivre une formation en maçonnerie et obtenir un diplôme en sécurité de chantier.



Crédits photo - Anne Paq/Activestills.org

Nous y sommes restés jusqu'au 13 décembre 2012 lorsque nous avons été obligés de partir avec ordre de quitter la Belgique. Nous nous sommes retrouvés à la rue en décembre pendant 10 jours. Nous n'avons pu survivre que grâce aux aides ponctuelles d'amis. Nous dormions un jour ici, un jour-là.

J'ai pensé alors partir vers un autre pays et j'ai entendu que la Suisse était plus accueillante. Nous y avons été et après deux mois les Suisses nous ont renvoyés à Bruxelles. Nous étions alors au mois de février 2013, un hiver fort rigoureux. Le commissariat aux réfugiés nous a encore renvoyés. Nous avons essayé un second retour vers la Suisse mais nous avons été refoulés à nouveau au mois d'août. J'ai rejoint le groupe des Afghans.

**« NOUS NE POUVONS PAS RETOURNER EN AFGHANISTAN CAR NOTRE VIE Y EST EN DANGER ».**

Pour l'avenir, mon rêve est de recevoir un permis de séjour pour ma famille et pour

moi. Je sais que ce ne sera pas facile car Mme De Block a des positions très fermes mais nous sommes unis et espérons pouvoir trouver une solution. Nous ne pouvons pas retourner en Afghanistan car notre vie y est en danger.

Je souhaite travailler ici et j'ai toutes les aptitudes. J'ai mon certificat de formation en maçonnerie suivie à Roeselare (VDAB - le Forem en Flandre) et mon diplôme en sécurité de chantier. J'ai passé mon permis de conduire. J'ai aussi 15 ans d'expérience de travail à faire valoir. Il ne me manque que le permis de travail pour être opérationnel.

Le retour en Afghanistan n'est pas une option. C'est pour nous extrêmement dangereux. Nous serions considérés par les extrémistes comme convertis au Christianisme ou comme des nantis et cela pourrait nous coûter la vie.

En Afghanistan la situation n'est pas stabilisée du tout. Autour d'Hérat, une dizaine de villages sont tombés aux mains des Talibans. La police est impuissante et nous redoutons terriblement le départ des troupes fin 2014. Le pouvoir n'étant pas fort, les Talibans reprendront rapidement le contrôle du pays. Il y a maintenant beaucoup d'insécurité.

**« En Afghanistan notre problème principal c'est que la Loi n'est pas la Loi. »**

### DES CONDITIONS DE VIE PRÉCAIRES

Dans les locaux actuels, à la rue du Trône, la vie est compliquée. La promiscuité est grande. Ma femme et mes trois filles dorment dans cette pièce avec une autre femme et son enfant, donc à six dans un espace très petit. D'autres viendront sans doute nous rejoindre bientôt, car beaucoup de réfugiés afghans sont déboutés tous les jours. Les hommes dorment ensemble aux étages supérieurs. Nous dormons à quinze dans la même chambre.

Mes enfants ne vont plus à l'école depuis près d'un an sauf un peu en Suisse. Elles ont perdu une bonne partie de leur connaissance du néerlandais par manque de pratique. Les enfants s'ennuient ici, ils n'ont que l'espace des couloirs pour jouer.

En Belgique vous avez une secrétaire d'Etat pour qui la Loi est la Loi mais en Afghanistan notre problème principal c'est que la Loi n'est pas la Loi.



Javad et sa famille à l'occupation rue du Trône

# INTERVIEW

Par Anne Paq

Le 14 octobre 2013

## JAGDEEP KAUR KHURANA, 18 ANS

*Jageep m'accueille avec un sourire éclatant. Elle parle couramment anglais et français. Nous avons fait l'interview en anglais dans une pièce vide du 127 rue du Trône, où près de 150 Afghans demandeurs d'asile vivent dans de dures conditions. Ils sont dans l'attente de papiers, pour pouvoir rester légalement en Belgique, y vivre et travailler dans la dignité.*



Mon nom est Jagdeep Kaur Khurana. J'ai presque 18 ans. Je suis ici avec mes parents et mes deux sœurs. L'une d'elle n'a que 6 mois, elle est née ici en Belgique ; et l'autre en a 13. Nous sommes une famille Sikh<sup>1</sup>.

### « LES FILLES N'ONT PAS DE VIE LÀ-BAS ».

Je viens de Kaboul. Ma vie là-bas était vide. Je restais à la maison. J'allais à notre église pour les cours, mais quand la situation a empiré mon père a refusé que j'y aille car c'était trop dangereux. Il a embauché un professeur pour venir à la maison, parce que j'étais tellement passionnée par les études, surtout l'anglais.

<sup>1</sup> Les Sikhs sont une minorité religieuse en Afghanistan, leur population qui était de plus de 60 000 personnes voici deux décennies, ne s'élève plus qu'à 3000 aujourd'hui.

J'avais 13 ans quand nous avons quitté notre pays. Mon père ne voulait pas qu'on parte car il avait une bonne affaire, dans le textile. Mais la situation a empiré et plusieurs accidents nous ont poussé à quitter le pays. Tout d'abord, mon père a été kidnappé par des hommes qui l'ont battu et ont pris son argent. Un autre jour, nous avons été attaqués alors que nous revenions d'un mariage. Ils ont pris l'or que ma mère portait et la voiture. Ma mère a aussi perdu un enfant. Elle était enceinte lorsque quelqu'un est entré dans notre maison, et m'a menacée avec un couteau. En essayant de me défendre elle est tombée dans l'escalier et a fait une fausse couche.

L'Afghanistan est un très bon pays. S'il n'y avait pas la guerre, personne ne l'aurait quitté. Avant, les filles étaient libres. Mais

les Talibans ont commencé à contrôler les femmes. Elles ne peuvent pas sortir, travailler ou porter des vêtements ouverts. Pour nous, la situation est devenue trop dangereuse.

### SE CONSTRUIRE UNE VIE EN BELGIQUE

Pour de nombreux Afghans, le trajet jusqu'en Europe est dur et dangereux. Ma famille a eu de la chance, nous sommes venus en avion en toute sécurité. Ça nous a pris trois jours. Nous sommes d'abord restés une semaine dans un camp, puis dans un autre, et enfin nous avons eu une maison à Charleroi.

Quand je suis arrivée, je me sentais comme dans un autre monde. C'était bien et étrange à la fois. La première fois que je suis allée à l'école, tout le monde parlait français et je ne comprenais rien. Les mots dansaient autour de ma tête. J'ai eu de la chance d'avoir une bonne prof, Laurence, qui me parlait en anglais et m'a aidé avec le français. Elle m'encourageait et m'a dit « je suis fière de toi ». Tout le monde était gentil, j'ai commencé à me sentir bien et je me suis fait beaucoup d'amis. A l'école, je ne ressentais pas de racisme. Je pense que le racisme existe surtout parmi les adultes.

J'adore étudier quand je suis dans le bon état d'esprit. Durant mon temps libre, je chante beaucoup. J'ai appris des chansons en espagnol, turc, penjabi, anglais, français. Je cuisine aussi. J'aide ma mère, j'embête ma sœur. Plus tard, je veux être cardiologue. Mon oncle a étudié et presque fini la médecine mais la guerre l'a empêché de terminer, et il m'a toujours dit que je pourrai accomplir son rêve. Ma prof m'a dit que je peux le faire. Tout le

monde m'encourage, et je pense aussi que je peux réussir.

Donc, j'avais une belle vie ici mais notre situation légale est devenue problématique.

### « NOUS AVONS ÉTÉ BRISÉS À L'INTÉRIEUR »

Quand nous avons pris conscience des problèmes avec les papiers, après que mes parents aient passé des entretiens, ça a été un choc. Tout se passait bien dans notre vie, et soudainement nous avons reçu une lettre qui nous apprenait que nous étions rejetés. Quand nous sommes venus ici, nous avons beaucoup d'espoirs. Et quand ces espoirs ont été détruits, nous avons été brisés à l'intérieur. Nous avons ré-introduit une demande et avons été rejetés une deuxième fois. J'ai été choquée par la raison qu'ils nous ont donné pour le refus. C'était vraiment stupide : nous ne savions pas les noms des enfants d'un leader Sikh. On connaît ce leader mais pour lui demander conseil, nous ne sommes pas attachés émotionnellement à lui ; et il n'y a pas de raison qu'on connaisse ces prénoms. Mes parents ont bien répondu à toutes les questions. Comment les autorités ont-elles pu dire que nous étions Afghans mais que nous ne venions pas d'Afghanistan ?

De plus, ma mère a un problème médical. Elle a été opérée et a désormais une pièce de métal dans la jambe gauche. Le docteur a dit qu'il devait la voir chaque année car il y a eu une erreur lors de la première opération. Nous avons donc fait un appel, basé sur des raisons médicales, mais ils l'ont aussi rejeté en prétendant que le dossier était invalide car daté de 2009 alors que nous étions en 2010 !

Pour bien d'autres, c'est le même problème, ils reçoivent des raisons insensées pour les rejets. J'ai déjà été deux fois à la Cour. Je suis dans cette étrange position où les autorités décident qu'elles ne vont pas nous accepter mais pas non plus nous rejeter. J'attends dans un "entre-deux". À présent nous avons introduit une demande de régularisation, et une demande pour raisons médicales avec un nouveau formulaire. Nous espérons et attendons.

**« TU DOIS TE BATTRE POUR OBTENIR CE QUE TU VEUX »**

Nous avons protesté ces derniers mois. Lors de l'une de ces manifestations, pour la journée des Femmes, nous avons parlé de mon cas en comparant le futur que je pourrai avoir ici et celui que j'aurai en rentrant en Afghanistan. Là-bas, il y aura

une burqa qui m'attend, mais ici je peux vivre librement. Je vais manifester pour mes droits. Ma famille est menacée, et mon futur tout autant. La façon dont nous avons été traités ici en tant qu'Afghans, et jetés dans les rues, ce n'est pas juste. Nous sommes ici pour une raison.

Au moins nous avons à nouveau le bâtiment de la rue du Trône. Cet endroit n'est pas une solution, c'est surpeuplé et difficile. Nous l'occupions déjà il y a deux semaines mais nous avons été illégalement expulsés par la police. Des Afghans ont été arrêtés et certains sont toujours dans des centres fermés. Ensuite, nous avons été à l'ULB. Les autorités ont été effrayées. Ils ne voulaient pas qu'on soit ensemble, ils ne voulaient pas qu'on soit ensemble, ils ne voulaient pas qu'on soit ensemble, ils ne voulaient pas qu'on soit ensemble. Mais nous avons continué notre lutte. Finalement nous sommes de retour dans ce bâti-



Crédits photo - Anne Paq/Activestills.org

ment, et le bourgmestre nous autorise à rester. Certains étudiants de l'ULB sont engagés et restent avec nous. Des journalistes sont aussi venus. Cette solidarité et l'attention des médias sont très importants pour transmettre nos problèmes au monde. Ce n'est pas juste à propos de moi, tous les gens ici ont de nombreux espoirs.

J'ai de la chance, car j'ai toujours notre maison, mais beaucoup ici n'ont pas d'autres endroits où aller. Je viens souvent ici, et mes deux parents dorment ici par solidarité.

Je rate parfois l'école pour venir manifester, et cela m'apporte des problèmes. Mais à quoi ça sert d'étudier, si même diplômée je ne peux pas travailler sans papiers ? Mon père ne travaille pas parce qu'il n'en a pas le droit. Pour quelqu'un qui a travaillé toute sa vie, c'est très dur de ne plus le faire. Il est constamment tendu et déprimé. Il ne le montre pas pour ne pas nous perturber mais je le sens. Le plus important pour que je me sente en sécurité, ce sont les papiers. J'ai presque 18 ans et je voudrais travailler

à mi-temps, mais je ne peux pas postuler sans carte d'identité. Les papiers feraient une énorme différence dans nos vies. Mon père pourrait travailler, ma mère pourrait travailler, étudier. Nous pourrions partir en vacances.

J'adore vivre ici, je peux étudier, je peux sortir après 18 heures. C'est ma maison maintenant. La Belgique est un endroit génial pour vivre, mais seulement si vous avez des papiers. Nous n'avons pas les mêmes droits. Nous ne sommes pas vos égaux. Si nous sommes déportés vers l'Afghanistan, nous n'aurons plus rien. J'aurai un problème majeur concernant ma sécurité et nous devons tout recommencer. Je n'ai pas de famille proche là-bas. L'Afghanistan est dans les journaux constamment. Un de mes cousins a été blessé par une bombe. La vie ne ressemble à rien là-bas.

**« Être enfermée, ne pas aller à l'école, je ne pourrai pas vivre cette vie là à nouveau. »**

# LA LOI, C'EST LA LOI, MAIS PAS POUR CEUX QUI LA FONT

## LA LOI, C'EST LA LOI?

« La loi, c'est la loi », avancent certains.

Seulement, En Belgique, il n'existe pas de règles claires concernant les demandes d'asile. Les dossiers sont étudiés au cas par cas.

Par contre, il existe ce qu'on appelle des lois souveraines. Parmi elles, la Convention européenne des Droits de l'Homme. Et la Belgique se dit fière d'y avoir adhéré.

Une simple recherche sur google permet de se faire une idée du gouffre qui sépare cette fierté affichée et la réalité: la Belgique est régulièrement condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme et se fout royalement de ces condamnations.

### OCTOBRE 2013

La ministre de la Justice Annemie Turtelboom décide d'extraire Nizar Trabelsi vers les Etats-Unis, bafouant ainsi une décision de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), datant de décembre 2011 qui ordonne en effet la suspension provisoire de l'extradition de Nizar Trabelsi outre-Atlantique.

### JUILLET 2013

Le Comité européen des droits sociaux, l'organe quasi-judiciaire du Conseil de l'Europe, condamne l'État belge et les trois Régions pour le manque de places d'hébergement et de solutions d'accueil pour les personnes handicapées de grande dépendance.

### AVRIL 2013

La Cour européenne des droits de l'Homme condamne la Belgique à payer 5.000 euros à un demandeur d'asile afghan. Il était resté enfermé 4 mois en raison d'une procédure en cassation alors que son avocat avait obtenu sa libération après 4 jours.

### JANVIER 2013

Le 10 janvier 2013, la Cour européenne des droits de l'homme rend plusieurs arrêts par lesquels elle condamne la Belgique pour violation de certains articles de la Convention européenne des droits de l'homme au vu du sort réservé aux internés détenus dans les prisons belges.

### OCTOBRE 2012

La Belgique une fois de plus condamnée par la cour européenne des droits de l'homme. C'est la 9ème fois en 10 ans, mais c'est surtout la 5ème condamnation depuis l'année dernière en matière de droits des étrangers et d'asile. Souvent la CEDH reproche à la Belgique un « traitement inhumain et dégradant ». Mais c'est la première fois que la CEDH met directement en cause le travail effectué par nos instances d'asile, en Belgique.

### DÉCEMBRE 2011

Le 13 décembre 2011, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) condamne pour la troisième fois la Belgique pour avoir infligé un traitement inhumain et dégradant à des enfants migrants en les détenant en centre fermé.

### JANVIER 2011

Le 21 janvier 2011, la Cour européenne des droits de l'Homme condamne la Belgique pour traitement inhumain et dégradant à l'égard d'un demandeur d'asile.

## LA LOI, C'EST LA LOI, MAIS PAS POUR TOUT LE MONDE

On l'a vu : la loi, c'est la loi, mais pas pour ceux qui la font, puisque notre pays la bafoue régulièrement sans accorder la moindre importance à des condamnations d'instances souveraines auxquelles il a pourtant adhéré (avec fierté).

Outre ce comportement intolérable, notre Etat laisse à l'arbitraire des décisions gravissimes qui ont une influence directe sur la vie d'êtres humains.

En cette occurrence, une seule conclusion possible:

Soit on décide que l'Afghanistan est un pays sûr, on rappelle nos soldats et on supprime la mise en garde du Ministère des Affaires étrangères, soit on accueille chez nous des gens en danger.

Il y a une troisième option: on quitte les instances internationales et on se départit de leurs lois souveraines.

Ou alors, on se souvient que faire de la politique, c'est se mettre au service de la société. On décide que oui, la loi, c'est la loi. Pour tout le monde. On objective tout ce qui doit l'être, on réforme tout ce qui doit l'être.

Anne Löwenthal

Le 5 octobre 2013

# EXPULSIONS VERS L'AFGHANISTAN

La Norvège et le Royaume-Uni sont les pays présentant le plus grand nombre d'expulsés vers l'Afghanistan. Chaque vol transporte au minimum 40 personnes et 75 maximum, et ceci presque chaque mois. Parfois, deux vols sont organisés mensuellement, parfois c'est un vol tous les deux mois.

La Norvège est le deuxième pays organisant le plus grand nombre de déportations. La Norvège expulse chaque semaine 6 à 8 personnes, ce qui donne environ 24 à 30 personnes par mois. La Norvège et l'Afghanistan ont signé un protocole d'accord pour l'expulsion d'Afghans vers l'Afghanistan après que leurs dossiers soient rejetés.

Le 5 février 2013, Karzai a visité la Norvège et signé un accord en échange de l'aide apportée par la Norvège qui se chiffre en millions de dollars pour l'Afghanistan<sup>1</sup>.

Après la Norvège, la Suède et le Danemark sont les pays présentant le plus grand nombre de déportés. La Suède n'expulse pas régulièrement les réfugiés comme la Norvège et le Royaume-Uni, mais un grand nombre d'expulsions y ont lieu. Récemment, le 7 octobre 2013, 10 personnes ont été expulsées vers Kaboul. Un autre groupe de 9 réfugiés Afghans ont été également renvoyés le 16 septembre.

La Suède a organisé de nombreuses déportations vers l'Afghanistan ces 6 derniers mois. Mais ces deux dernières expulsions se sont déroulées via des voies d'entrée illégales car le gouvernement Afghani n'a aucun protocole d'accord avec la Suède. L'Office de l'immigration suédois rapatrié

donc les afghans expulsés de façon illégale, et ceci au vu et au su du Ministère des Réfugiés Afghans et de l'Organisation internationale pour les Migrations.

Le Danemark est également un des pays qui déportent illégalement vers l'Afghanistan. Plusieurs personnes ont été renvoyées à Kaboul après avoir été expulsées du Danemark. En mars 2013, 14 réfugiés ont été expulsés du Danemark. Et plus encore ont été envoyés vers Kaboul en petits nombres.

La Belgique, les Pays-Bas et d'autres pays d'Union Européenne se distinguent par le petit nombre

d'expulsions vers l'Afghanistan. Navid Sharifi a été expulsé de Belgique le 1er octobre 2013, et avant cela plusieurs expulsions ont eu lieu aux Pays-Bas. Mais la plupart de celles-ci se sont déroulées sans que les activistes en soient informés. C'est pourquoi il nous est difficile de déterminer le nombre exact d'expulsés et de les suivre. Les expulsions depuis les Pays-Bas visent autant les personnes isolées que les familles.

*Abdul Ghafoor*

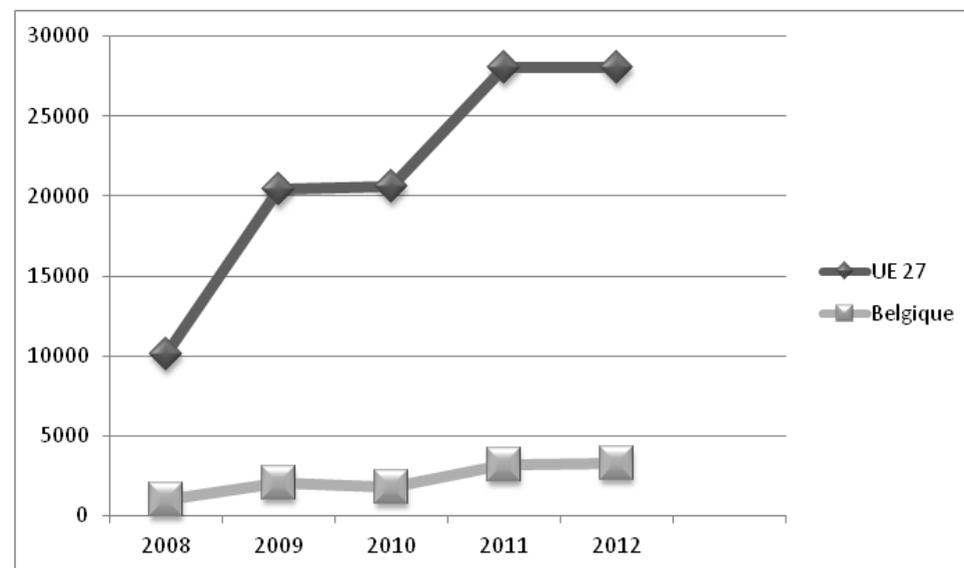
*traduit par Chloé Van den Broeck*

**Demandeurs d'asile Afghans dans les pays de l'UE (2008-2012)**

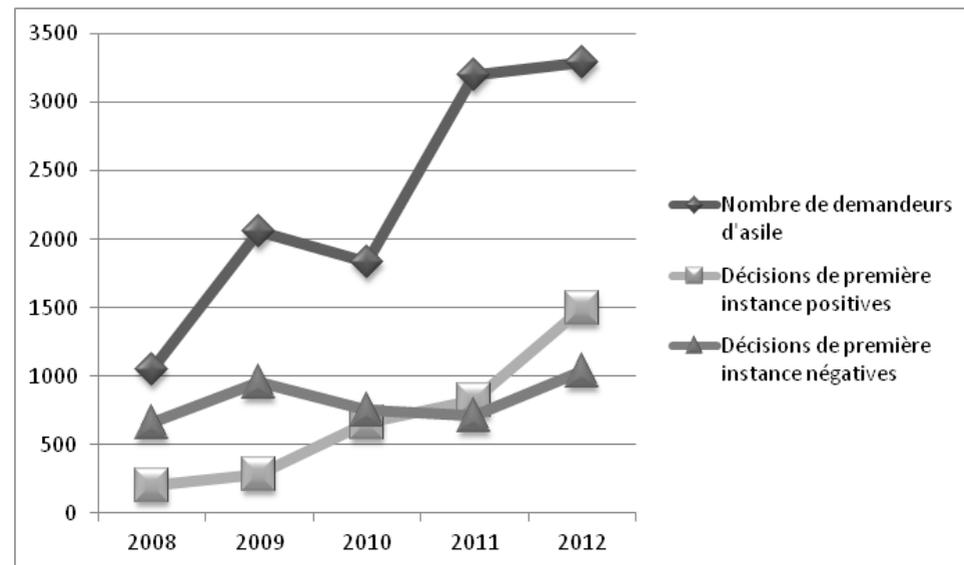
	2008	2009	2010	2011	2012
UE 27	10,150(d)	20,455	20,600	28,030	28,010
Autriche	1,045	2,055	1,830	3,195	3,290
Belgique	55	60	60	90	110
Bulgarie	35	0	5	25	10
Chypre	415	1,045	1,465	910	565
République Tchèque	815	3,520	6,065	7,955	7,840
Danemark	0	10	10	10	5
Estonie	80	70	70	65	30
Finlande	2,285	1,510	525	635	585
France	50	40	40	30	45
Allemagne	280	715	795	685	570
Grèce	1,730	615	875	1,290	1,495
Hongrie	35	50	40	15	50
Irlande	10	20	25	5	15
Italie	15	15	40	55	100
Lettonie	5	5	15	20	10
Lituanie	110	1,195	700	660	880
Luxembourg	0	0	0	0	0
Malte	705	1,400	1,585	2,395	1,620(p)
Pays-Bas	1,345	2,215	1,590	3,630	4,015
Pologne	10	15	25	35	105
Portugal	0	0	0	5	5
Roumanie	5	90	115	105	200
Slovaquie	10	10	30	65	65
Slovénie	70	50	75	75	90
Espagne	230	405	240	280	210
Suède	810	1,695	2,400	4,130	4,760
Royaume-Uni	:	3,650	1,980	1,665	1,340

Source: Eurostat

**Evolution du nombre de demandeurs d'asile afghans**



**Evolution du nombre de demandeurs d'asile afghans, des décisions de première instance positives et des décisions de première instance négatives en Belgique**



(source : Eurostat)

1 [www.newsinenglish.no/2013/02/06/norway-pro-mises-more-afghan-aid/](http://www.newsinenglish.no/2013/02/06/norway-pro-mises-more-afghan-aid/)

## RÉPRESSION DU 22 OCTOBRE

Ce mardi 22 octobre, le collectif des afghans voulait appuyer une interpellation en leur faveur au parlement. La police en a profité pour mettre les familles restées au 127 rue du trône à la rue. La manifestation pacifique s'est alors assise en protestation contre ces événements.



La police est intervenue avec une grande brutalité. Elle a commencé par gazer les manifestants et les matraquer. Ensuite, les policiers ont fait sortir les femmes avec enfants de la nasse. Le tout fut couronné par des insultes racistes ; d'après certains policiers : « les étrangers sont des animaux ». Les coups vont se succéder pour finalement laisser deux personnes gravement blessées à la tête et 168 personnes arrêtées (dont de nombreux Afghans, des membres du Comité de soutien et l'avocate Selma Benkhelifa).

Mme Milquet (CDH), M. Decourty (PS) et M. Thielemans (PS) ont manifestement décidé de briser la lutte des afghans dans la violence.

Le gouvernement belge, sous le commandement du ministre de la Défense Pieter De Crem (CD&V), dépense des millions pour participer à la guerre de l'OTAN en Afghanistan. Au nom du contrôle des ressources, la Belgique sème la violence en Afghanistan. Le gouvernement Di Rupo continue d'expulser des Afghans vers la guerre et la mort (voir le cas d'Aref). Pourtant, le ministre des Affaires Etrangères,

Didier Reynders (MR), déconseille aux ressortissants belges de voyager en Afghanistan en raison du danger que cela pose. L'hypocrisie du gouvernement Di Rupo doit cesser. La répression brutale que subissent des personnes qui luttent pour leurs droits et la justice est injustifiable. Expulser des personnes parce qu'ils font usage de la liberté d'expression et de manifestation, pourtant en théorie garantie à tous, relève du cynisme.

Nous exigeons la libération immédiate de toutes les personnes arrêtées et la fin immédiate de toutes les poursuites à l'encontre des militants (avec ou sans papiers) : procédure d'expulsions, SAC,... De Bruxelles à Paris en passant par Lampedusa, les mouvements demandent la Justice :

- SUPPRESSION des centres fermés
- ARRÊT des expulsions
- RÉGULARISATION collective de tous les sans papiers
- LIBERTÉ de circulation pour toutes et tous

*Le Comité de soutien*



PENDANT CE TEMPS-LÀ, RUE DU TRÔNE ...



Crédits photo : Isabelle Marchal / Nadia Berz / Kevin Van den Panhuysen

Départures				Départs				Abflüge			
HEURE	DESTIN	COMPAGNIE	STATUT	HEURE	DESTIN	COMPAGNIE	STATUT	HEURE	DESTIN	COMPAGNIE	STATUT
12 H	SN 001 WASHINGTON	0 - 0	BOARINGS	DOSE	4 - 5	A		DL 1004	17 H	SK 1584 COPENHAGEN	5 - 1
12 H	SN 041 MADRIVA	1 - 7	BOARINGS	V	4 - 5	A		BA 880	17 H	LN 2291 MUNICH	3 - 1
	VIA: FREETOWN	7 -		N TL	4 - 5	A		SN 3661 STRASSBOURG	4 -	OE 1174 MADRID	10 -
12 H	SN 2001 WOODCOCK	8 - 0		SPURT	3 -	A		SN 1074	17 H	OS 356 VIENNA	4 -
12 H	BA 393 LONDON LHR	0 - 0		IBRG	4 - 5	A		SN 880	17 H	SN 2263 COPENHAGEN	4 -
2 H	SN 3703 BARCELONA	4 - 5	A	BUL	3 - 0	B		SN 9704	17 H	EZY1724 TOULOUSE	10 -
1 H	LN 2207 MUNICH	2 -	A	NA	4 - 5	A		OS 1004	17 H	EZ1034 BASEL WULHOU	10 -
1 H	SN 3737 MILAN MXP	4 - 5	A	D	3 -	A					
	AS 4333 LYON	7 -	A	A	10 -	B		CP 4342	17 H	AY 2014 HELSINKI	9
	SN 4023 HAMBURG	4 - 5	A	A LHR	0 - 0	B		SK 1580	17 H	AS 4317 LYON	9
	PA 146 KIEV KBP	2 -	B	CIA	7 -	A		SN 1580	15 H	SK 1580 STOCKHOLM	9
	PC 802 ISTANBUL SAW	10 - 0	DELANE	LIN	7 -	A		SN 1090	13 H	TK 1540 ISTANBUL	10 -
	SN 3621 NICE	4 - 5	A	E VCE	4 - 5	A		SN 360	10 H	BA 389 LONDON LHR	10 -
	AS 3081 ALCIERS	0 - 0		N	0 - 0	B		EZY 400	10 H	EZY4006 NICE	10 -
	TF 683 PORTO	2 -	A	ALBAS	11 -	A		SN 8805	15 H	OU 4457 JACRES	10 -
	SK 1582 COPENHAGEN	0 -	A	NGTON	5 -	B		KL 1732	15 H	KL 1732 AMSTERDAM	10 -
	SN 3181 ROME FCO	4 - 5	A	ESTER	4 - 5	B		SN 1700	15 H	SN 2587 BERLIN TEL	10 -
	SN 3727 MADRID	4 - 5	A	A	4 - 5	A		SN 8204	15 H	AS 3207 BORDEAUX	10 -
	LN 1003 FRANKFURT	3 -	A	DL	4 - 5	B		AZ 165	10 H	VIA: NANTES	10 -
	SN 2209 COPENHAGEN	4 - 5	A	LIN	4 - 5	A		SN 124	10 H	OB 124 BUCHAREST	10 -
	SN 2283 OSLO	4 - 5	A	A	4 - 5	A		SN 2825	10 H	SN 2825 BUDAPEST	10 -
	KL 1726 AMSTERDAM	7 -	A	ANCA	0 -	B		SN 6170	13 H	LN 1007 FRANKFURT	10 -
	SN 2045 BIRMINGHAM	4 - 5	B	G	4 - 5	A		SN 5888	10 H	SN 3150 MILAN MXP	10 -
	OR 184 DOHA	10 -	B	ER	4 - 5	A		EY 7205	10 H	SN 3705 BARCELONA	10 -
	OS 360 VIENNA	4 -	A	LHR	4 - 5	B		SN 3801	10 H	SN 3291 TEL AVIV	10 -
	MS 720 CAIRO	2 -	A	HD	11 -	B		SN 3811	10 H	LX 783 ZURICH	10 -
	WV 2151 MADRID	10 -	A	GART	3 -	A		EZY 4906	10 H	EZY4906 BERLIN	10 -
	LX 783 ZURICH	4 -	A	A	4 - 5	A		RD 374	10 H	SK 4746 OSLO	10 -
	ES 2063 EDINBURGH	4 - 5	B	WULHOU	4 - 5	A		SK 4748	10 H	IB 3205 MADRID	10 -
	EY 8993 BARCELONA	10 -	A	HOLM	4 - 5	A		LA 8003	10 H		
	W 2200 MUNICH	3 -	A	A	10 -	A					
	W 2719 GENEVA	4 - 5	A	EZS							

2012  
 DÉPARTS  
 ARRIVÉES

**LA LUTTE CONTINUE !**  
 Thibault Kruyts



**BLOG :** <http://regularisation.canalblog.com>  
**FACEBOOK :** [www.facebook.com/crer.regularisation](http://www.facebook.com/crer.regularisation)  
**CONTACT :** [crer.info@gmail.com](mailto:crer.info@gmail.com)